

La gouvernance participative facteur déterminant pour garantir un développement territorial durable : Cas de la région Fès-Meknès

Participatory governance, a determining factor for ensuring sustainable territorial development: Case of the Fez-Meknes region

Charaf Eddine SOUSSI, (Doctorant en économie et gestion)

Laboratoire interdisciplinaire de recherche en économie, finance et management des organisations LIREFIMO

*Faculté des Sciences juridiques économiques et sociale de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès*

Ahmed AZOUGAGH, (Enseignant chercheur)

Laboratoire interdisciplinaire de recherche en économie, finance et management des organisations LIREFIMO

*Faculté des Sciences juridiques économiques et sociale de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences juridiques économiques et sociale de Fès Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès B.P. A42, DHAR EL MAHRAZ, Fès, Maroc +212 663 21 52 58 fsjes@usmba.ac.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	SOUSSI, C. E., & AZOUGAGH, A. (2025). La gouvernance participative facteur déterminant pour garantir un développement territorial durable : Cas de la région Fès-Meknès. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(12), 474–490. https://doi.org/10.5281/zenodo.17717575
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

La gouvernance participative facteur déterminant pour garantir un développement territorial durable : Cas de la région Fès-Meknès

Résumé

Face à la crise de confiance dans les institutions traditionnelles et à la demande de plus de démocratie, l'approche de la gouvernance participative offre des solutions aux défis territoriaux en relation avec le développement durable. D'autre part, La gouvernance participative implique directement les citoyens dans la prise de décision, tandis que le développement territorial durable cherche à promouvoir une croissance économique respectueuse de l'environnement et équitable sur le plan social.

Ce travail examine comment ces deux approches peuvent se compléter, en mettant en avant l'importance de la participation citoyenne pour créer des modèles de développement plus durables et démocratiques. Il discute aussi des principes de la gouvernance participative tels que la transparence, l'inclusion, la délibération, et la responsabilisation. Divers courants théoriques enrichissent cette réflexion, notamment la démocratie délibérative et la théorie de l'empowerment.

L'objectif de la recherche est d'explorer la relation entre ces deux concepts en se basant sur des données collectées à Fès-Meknès, et inclut des sous-objectifs comme l'enrichissement théorique et l'évaluation de leur impact sur le développement durable et inclusif dans la région.

Mots clés: économie sociale et solidaire; Innovation sociale; Liens

Classification JEL: O350

Type du papier: recherche empirique

Abstract :

Facing a growing crisis of confidence in traditional institutions and an increasing demand for more democratic practices, the participatory governance approach offers relevant solutions to territorial challenges linked to sustainable development. Participatory governance directly involves citizens in decision-making processes, while sustainable territorial development aims to foster economic growth that is environmentally responsible and socially equitable.

This study examines how these two approaches can complement one another, emphasizing the crucial role of citizen participation in creating development models that are both more sustainable and more democratic. It also discusses key principles of participatory governance such as transparency, inclusion, deliberation, and accountability. Several theoretical perspectives enrich this analysis, including deliberative democracy and empowerment theory.

The objective of this research is to explore the relationship between these two concepts based on data collected in the Fès-Meknès region. It also includes secondary goals such as contributing to theoretical understanding and assessing the impact of participatory governance on sustainable and inclusive development in the region.

Keywords: Social and Solidarity Economy; Social Innovation; Linkages

JEL Classification: O35

Paper Type: Empirical Research

Introduction

La gouvernance participative et le développement territorial durable constituent deux paradigmes contemporains qui redéfinissent les modalités de l'action publique et du développement local. Dans un contexte de crise de légitimité des institutions traditionnelles, de montée des préoccupations environnementales et de demande croissante de démocratie participative, ces approches émergent comme des réponses innovantes aux défis territoriaux du XXI^e siècle.

La gouvernance participative, qui privilégie l'implication directe des citoyens dans les processus décisionnels, rencontre le développement territorial durable, qui vise une croissance économique respectueuse de l'environnement et socialement équitable à l'échelle locale. Cette convergence ouvre de nouvelles perspectives pour repenser l'aménagement du territoire et la conduite des politiques publiques locales.

Cette thèse explore les synergies entre ces deux approches, analyse leurs modalités d'articulation et examine les conditions de leur mise en œuvre effective. Il s'agit de comprendre comment la participation citoyenne peut contribuer à l'émergence de modèles de développement territorial plus durables et plus démocratiques.

La gouvernance participative se définit comme un mode de gestion des affaires publiques qui associe les citoyens, les organisations de la société civile et les différentes parties prenantes aux processus de décision, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques. Cette approche dépasse la démocratie représentative traditionnelle en créant des espaces de dialogue et de co-construction entre élus, administrations et citoyens. L'émergence de ce concept s'inscrit dans une évolution plus large des théories de la gouvernance, passant d'une conception hiérarchique et centralisée du pouvoir à une approche en réseau, multi acteurs et multiniveaux. Cette transformation répond aux limites observées des modèles traditionnels de gestion publique face à la complexité croissante des enjeux sociétaux. Ainsi, la gouvernance participative repose sur plusieurs principes structurants qui en définissent les contours et les ambitions :

- **La transparence** : constitue un prérequis essentiel, impliquant l'accès à l'information publique, la publicité des processus décisionnels et la clarté des règles de fonctionnement institutionnel. Elle permet aux citoyens de comprendre les enjeux et de participer de manière éclairée aux débats publics.
- **L'inclusion** vise à garantir la représentation de tous les segments de la population, particulièrement les groupes marginalisés ou sous-représentés dans les processus politiques traditionnels. Elle nécessite des efforts spécifiques pour surmonter les barrières à la participation et diversifier les formes d'engagement citoyen.
- **La délibération** privilégie le débat argumenté et la recherche de consensus sur la simple agrégation des préférences individuelles. Elle valorise la qualité des échanges et la capacité collective à construire des solutions partagées aux problèmes communs.
- **La responsabilisation** implique que les participants assument les conséquences de leurs choix et s'engagent dans la mise en œuvre des décisions prises collectivement. Elle crée une culture de la responsabilité partagée entre élus et citoyens.

D'un autre côté, le développement territorial constitue une approche du développement qui privilégie l'échelon local et valorise les ressources spécifiques d'un territoire donné. Cette conception s'est progressivement imposée face aux limites des modèles de développement standardisés et déconnectés des réalités locales.

L'intégration de la dimension durable transforme profondément cette approche en y intégrant les préoccupations environnementales, sociales et économiques de long terme. Le développement territorial durable vise ainsi à concilier croissance économique, préservation environnementale et cohésion sociale à l'échelle d'un territoire Pecqueur, B. (2000).

La gouvernance participative et le développement territorial durable partagent plusieurs présupposés qui facilitent leur articulation et renforcent leur complémentarité. Tous deux privilégient une approche bottom-up qui valorise les initiatives locales et la capacité d'innovation des acteurs territoriaux. Cette convergence méthodologique favorise l'émergence de solutions adaptées aux spécificités locales et portées par les communautés concernées.

Notre question principale de recherche vise à comprendre les apports des déterminants de la gouvernance participative au respect des dimensions du développement territorial durable.

Notre problématique de recherche formulée est la suivante : « **Comment la gouvernance participative contribue-t-elle au développement territorial durable ?** »

Cette problématique est scindée en quatre **sous questions de recherche** notamment : *Quelles sont les principaux déterminants de la gouvernance participative ? Quels sont les défis imposés dans l'application de la gouvernance participative ? Comment les parties prenantes sont-elles impliquées dans le processus de développement territorial durable ? Comment les politiques de développement territorial durable prennent-elles en compte les besoins des communautés locales ?*

Pour ce travail de recherche, nous avons opté pour la méthode qualitative. Notre échantillon se compose des personnes ressources impliquées directement dans l'élaboration du plan de développement régional de la région Fès-Meknès.

Pour répondre à notre problématique de recherche, nous envisageons dans un premier lieu de passer en revue de littérature la gouvernance en général et la gouvernance participative en particulier, avant de mettre l'accent sur les aspects du développement territorial durable. L'objectif est de montrer comment les déterminants de la gouvernance participative contribuent – t -ils au développement territorial durable et de montrer le rôle et le niveau d'implication des différents acteurs concernés.

1. La genèse de la notion de la gouvernance et son évolution

On évoque souvent la remarquable évolution qu'a connue le concept de gouvernance au cours des dernières années, une évolution illustrée et confirmée par les nombreuses variations terminologiques utilisées pour désigner ce même phénomène. Qu'elle soit qualifiée de "sobre" ou de "vertueuse," la gouvernance possède une histoire intimement liée à celle des hommes. Elle s'est enrichie au fil du temps, sous l'influence des événements et des défis auxquels l'humanité a été confrontée. Toutefois, l'histoire de la gouvernance est en réalité aussi ancienne que celle de l'humanité elle-même. Comme le souligne la citation : « Le concept de gouvernance n'est pas nouveau. Il est aussi ancien que la civilisation humaine.

À partir de 1478, le terme "gouvernance" désigne des provinces ayant un statut administratif particulier, comme celles d'Artois et de la Flandre, situées au nord de la France. En 1679, le terme est utilisé pour référer à « la charge de la gouvernante attachée à une famille ». Au cours de cette période, le terme est emprunté par la langue anglaise, où il évolue progressivement pour signifier « l'action ou la manière de gouverner ».

Par ailleurs, diverses définitions ont été proposées pour donner sens au concept. En portugais, "governança", dérivé du terme français, a des significations proches dans les domaines politico-administratifs et domestiques. En espagnol, le terme "gobernanza", datant de la même époque, est utilisé pour désigner le « gouvernement » (Joumard, 2009).

La notion de gouvernance s'est répandue auprès des managers, des politiques, des médias et des organisations internationales à partir des années 1980. Vers la fin de cette décennie, les concepts de « Good Governance » et de « global governance » commencent également à émerger dans le domaine des relations internationales, particulièrement en ce qui concerne le développement socio-économique des pays.

Pour Lamy, la gouvernance mondiale est définie comme « un projet visant à faire émerger des valeurs communes susceptibles de régir les conflits d'identité. La création d'une "communauté"

partielle et évolutive, fondée sur une idée du bien commun et concrétisée par une action collective en faveur de biens publics globaux identifiés ensemble, est le moyen de redonner du pouvoir et du sens à la démocratie ». Selon lui, la gouvernance mondiale permet de résoudre les problèmes mondiaux de manière démocratique (LAMY Pascal, 2005).

Quant au concept de « bonne gouvernance », il a été adopté par le système de Bretton Woods et d'autres institutions financières pour aider les pays en développement à surmonter les crises associées à l'échec des programmes d'ajustement structurel (PAS), qui étaient particulièrement répandus dans les années 1980. La Banque mondiale a promu la bonne gouvernance comme une nouvelle approche de la gestion des affaires publiques, fondée sur une logique entrepreneuriale. Cela implique une réduction de l'État-providence, un ciblage des bénéficiaires des politiques sociales, et une privatisation des services publics. Par la suite, le concept de gouvernance a évolué en un nouveau modèle de gouvernance politique étroitement lié à la mondialisation.

2. De la gouvernance à la bonne gouvernance

La notion de « bonne gouvernance » a pris une importance croissante dans les discours sur le développement, en particulier depuis qu'elle a été introduite par la Banque mondiale en 1989 pour caractériser la crise en Afrique subsaharienne. À l'origine, cette crise a été perçue non seulement comme un problème économique, mais aussi comme une défaillance dans les structures de gouvernance, ce qui a conduit à la promotion de la « bonne gouvernance » comme solution centrale aux défis de développement (Diarra & Plane, 2012).

Le terme « gouvernance » fait généralement référence à l'ensemble des processus, mécanismes et institutions par lesquels les décisions sont prises et mises en œuvre dans un pays, une organisation ou une société. C'est un concept qui englobe une grande flexibilité, car il varie en fonction des contextes culturels, politiques et socio-économiques. La gouvernance peut être vue comme un cadre neutre permettant l'organisation et la gestion des affaires publiques ou privées, sans nécessairement juger de la qualité des décisions ou des structures mises en place.

En revanche, la « bonne gouvernance » se distingue par sa dimension normative. Elle n'est plus seulement un cadre de gestion, mais un idéal vers lequel les systèmes politiques et économiques doivent tendre pour assurer un développement durable et équitable. Elle repose sur des principes universels tels que la transparence, la responsabilité, l'état de droit, l'équité et la participation citoyenne. En d'autres termes, la bonne gouvernance implique un ensemble de règles et de normes qui visent à garantir une gestion efficace, juste et inclusive des ressources publiques et des institutions (Lewandowski, 2007).

Pour les institutions internationales comme la Banque mondiale, la bonne gouvernance est devenue un critère essentiel pour l'octroi de l'aide au développement. En effet, il ne s'agit pas seulement de fournir des ressources financières aux pays en développement, mais aussi de s'assurer que ces ressources sont utilisées de manière efficace, transparente et conforme aux principes démocratiques (Diop, 2023). L'aide est donc souvent conditionnée à la mise en place de réformes institutionnelles visant à améliorer la gouvernance. Ces réformes incluent des mesures pour renforcer l'état de droit, lutter contre la corruption, améliorer la transparence dans la gestion publique, et promouvoir la participation des citoyens dans le processus décisionnel.

3. Le territoire, les acteurs et la gouvernance

3.1 Retour sur la notion du territoire

Dans les évolutions portées par les notions de développement local et territorial, Le territoire ne se limite pas à un simple échelon spatial, tel que l'échelon local entre la commune et l'État (Leloup et al., 2005). Il ne constitue pas non plus un niveau administratif neutre où les

politiques sont appliquées de manière hiérarchique descendante. Au contraire, le territoire est un construit social en constante appropriation, comparable à un système dynamique complexe (Leloup & Moyart, 2003). Il se forme à travers des relations durables de proximité géographique entre divers acteurs (Torre, 2018). Ces relations peuvent mener à des actions concrètes et à l'élaboration commune de normes, ce qui reflète la proximité institutionnelle. Défini par rapport à son environnement, le territoire crée une distinction entre un « dedans » et un « dehors » (Fischer, 2011). La territorialisation est vue comme une forme particulière de coordination qui génère de la valeur et crée des ressources nouvelles ou latentes. Les ressources territoriales sont variées et souvent étendues au-delà de la simple sphère productive. Le territoire est alimenté par les échanges et les relations et est intégré dans un ensemble d'espaces qui s'influencent réciproquement (Leloup & Moyart, 2003).

3.2 Le territoire et les acteurs

Le territoire, envisagé comme une construction sociale et politique, est le fruit de l'action collective menée par une diversité d'acteurs dont l'objectif commun est de résoudre des enjeux partagés. Cette perspective, mise en avant par Bagnasco et Galès (2000), montre que l'interaction entre les acteurs territoriaux peut prendre différentes formes, allant de la coopération au conflit, en passant par la confrontation, le tout dans un cadre où ces acteurs jouissent d'une certaine autonomie décisionnelle et stratégique (Bagnasco & Galès, 2000). Contrairement à l'idée d'un territoire comme simple division administrative, où les politiques sont imposées de manière descendante, il se présente plutôt comme un espace en constante évolution, façonné par des dynamiques locales. Leloup et ses collègues (2005) soulignent que cette transformation du territoire se nourrit des relations de proximité, qu'elles soient géographiques ou institutionnelles, entre une pluralité d'acteurs. Ces interactions peuvent aboutir à la création de règles communes et à la mise en place d'actions concertées qui renforcent l'ancrage territorial (Leloup et al., 2005).

Le processus de territorialisation, souvent complexe, ne se limite pas à l'organisation spatiale d'un ensemble d'acteurs. Il permet également la création de valeur et favorise l'émergence de nouvelles ressources territoriales, soulignant ainsi l'importance des réseaux d'acteurs locaux dans la dynamique du développement (Michel, 2002). Par ailleurs, le territoire se révèle être un lieu de négociation permanente, un espace où les acteurs débattent, négocient, et parfois s'affrontent, afin de dessiner un avenir commun. Cette dimension relationnelle est au cœur du développement territorial, et c'est à travers ces interactions que se construit le territoire lui-même (Nejjar, 2016).

4. Définitions de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale, en tant que concept fondamental, est essentielle pour comprendre comment les territoires sont organisés, gérés et développés dans un contexte de complexité croissante et de diversité des acteurs impliqués. Elle englobe une variété de dimensions qui interagissent pour façonner la manière dont les territoires abordent leurs défis spécifiques et saisissent leurs opportunités.

La gouvernance territoriale est définie pour la première fois en 1975 par Foucault comme un « ensemble hétérogène des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques... », mettant ainsi en lumière la diversité des éléments qui la composent et la complexité de ses mécanismes (Riot-Sarcey, 2010). Cette approche souligne l'interconnexion entre différentes sphères institutionnelles, juridiques, scientifiques et administratives qui structurent la gestion territoriale.

En 2008, Davoudi et al. la redéfinissent en tant que mode d'action collective territoriale, caractérisé par des principes de transparence, de coopération et de coordination dans un cadre

de subsidiarité plus ou moins défini (Davoudi et al., 2008). Cette définition introduit une perspective plus fonctionnelle, axée sur les interactions entre acteurs territoriaux dans le respect des niveaux hiérarchiques et de la décentralisation, où les décisions sont prises au niveau le plus approprié pour répondre aux besoins du territoire.

En 2013, la gouvernance territoriale est présentée comme un concept reposant sur plusieurs dimensions essentielles telles que la promotion de la participation, la recherche de consensus entre les secteurs public et privé, la délégation de pouvoirs et de compétences budgétaires à des niveaux décisionnels inférieurs, ainsi que la mise en œuvre de la cohésion territoriale. Elle inclut également l'évaluation et le développement de visions territoriales à long terme, renforçant ainsi l'idée d'une gouvernance intégrée et participative (Stead, 2013).

Maurel, en 2014, propose une nouvelle définition qui insiste sur le caractère dynamique et évolutif de la gouvernance territoriale. Il la décrit comme un processus de coordination entre acteurs publics et privés, marqué par des identités et des ressources multiples, des apprentissages collectifs, et participant à des reconfigurations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires (Maurel et al., 2014).

5. La naissance du concept de développement durable

La notion de développement durable émerge progressivement entre la publication de la Stratégie mondiale de la conservation en 1980 et la Conférence de Rio en 1992. C'est à cette période que le concept commence à se structurer, trouvant sa place dans les débats internationaux et influençant les politiques publiques à l'échelle mondiale.

Tout d'abord, la **Stratégie mondiale de la conservation**, publiée en 1980 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds mondial pour la nature (WWF), marque une première étape cruciale. À une époque où le concept « d'écodéveloppement » perdait de son influence à l'international, ce rapport offre une nouvelle perspective globale sur la relation entre les écosystèmes et les activités humaines (Godard & Hubert, 2002). La stratégie vise à établir les bases des politiques environnementales contemporaines (Chartier, 2004), en répondant au besoin de préserver les espèces tout en tenant compte des réalités économiques. C'est dans ce contexte que la notion de **développement durable** est formulée pour la première fois. Le rapport souligne que ce développement doit prendre en considération les aspects sociaux, écologiques et économiques, tout en intégrant les ressources biotiques et non biotiques, et en évaluant à la fois les avantages et les inconvénients à court et à long terme des différentes alternatives. L'objectif principal de ce nouveau paradigme est donc d'améliorer les conditions de vie humaines tout en respectant les limites des écosystèmes, nécessitant ainsi une prise en compte simultanée des dimensions environnementales, économiques et sociales.

Figure 1: Les dimensions du développement durable



Source : ministère de l'écologie et du développement durable et commissariat général du Plan

La deuxième étape marquante survient avec la publication du **rapport Brundtland** en 1987, intitulé « **Notre avenir à tous** ». Ce document, rédigé par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED) créée par l'ONU en 1983 et présidée par Gro Harlem Brundtland, est largement considéré comme le texte fondateur du concept de développement durable tel que nous le connaissons aujourd'hui. Le rapport promeut une vision unifiée du développement, en invitant les différents acteurs politiques, économiques et intergouvernementaux à collaborer autour d'un cadre commun (Essabri, 2017). Le développement durable y est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (CNUED, 1989). Cette définition, bien qu'elle ait reçu de nombreuses critiques pour son caractère polysémique, reste aujourd'hui largement acceptée en raison de sa flexibilité, permettant ainsi une appropriation par divers acteurs (Boiral, Baron, & Cayer, 2009). En effet, son approche globale, intégrant à la fois les dimensions économiques, sociales et environnementales, reflète la volonté de trouver un équilibre entre la prospérité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Toutefois, le rapport ne remet pas fondamentalement en question le modèle de croissance dominant, affirmant que la résolution des problèmes de pauvreté et de sous-développement exige une nouvelle période de croissance économique (CMED, 1989). Cette ambivalence, critiquée par plusieurs auteurs, illustre bien la difficulté de concilier les impératifs économiques et écologiques (Essabri, 2017).

Enfin, la **Conférence de Rio** de 1992, également appelée le **Sommet de la Terre**, marque un tournant majeur dans l'institutionnalisation du concept de développement durable. Organisé à Rio de Janeiro, ce sommet international réunit pour la première fois les dirigeants mondiaux autour des enjeux liés à la dégradation des ressources naturelles (Latouche, 2003). Deux documents fondateurs y sont adoptés : la **Déclaration de Rio** et l'**Agenda 21**. La Déclaration de Rio définit les droits et responsabilités des États en matière de développement durable, soulignant notamment la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie, l'adoption de politiques démographiques appropriées, et l'implication des populations dans les processus décisionnels (Demaze, 2009). L'Agenda 21, quant à lui, se présente comme un programme d'action global visant à soutenir les gouvernements dans la mise en œuvre du développement durable à travers des plans d'actions nationaux, régionaux et locaux (Morin, 2009). Ce cadre flexible permet une adaptation aux spécificités de chaque pays, tout en encourageant une articulation cohérente des actions à différents niveaux, de l'échelle locale à l'échelle mondiale (Mancebo, 2007).

Après Rio, le concept de développement durable entre dans une phase d'appropriation par divers acteurs, chacun cherchant à en influencer l'interprétation selon ses intérêts. Dix ans plus tard, en 2002, le **Sommet de Johannesburg** fait le bilan de cette décennie post-Rio, révélant les difficultés concrètes de mise en œuvre du développement durable sur le terrain (Latouche, 2003). Contrairement à l'enthousiasme de Rio, le sommet se déroule dans un climat de remise en question des institutions internationales, perçu par beaucoup comme un échec (Demaze, 2012). Cette période illustre les défis persistants liés à l'opérationnalisation du concept, confronté à des divergences d'intérêts entre les différents acteurs mondiaux.

6. La gouvernance participative et le développement territorial durable : étude empirique

6.1 Construction du modèle de recherche

La construction de notre modèle conceptuel a été influencée par des recherches à la fois théoriques et empiriques. Le recours à une méthodologie qualitative nous a permis de mettre en œuvre de manière qualitative les différentes dimensions de notre modèle. Ce choix offre une

marge de manœuvre dans la collecte des données, tout en requérant un niveau élevé de précision et de fiabilité.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser comment l'intégration des différents déterminants de la gouvernance participative contribue-t-elle au respect des dimensions du développement territorial durable. Dans notre cadre conceptuel, la gouvernance participative est décomposée en différents déterminants que nous définirons en premier lieu, avant d'exposer les dimensions du développement territorial durable.

6.1.1. Les déterminants de la gouvernance participative

La gouvernance participative est un mode de gestion qui implique activement les citoyens, les parties prenantes et les acteurs locaux dans les processus de prise de décision. Voici les principaux déterminants qui influencent sa mise en œuvre et son efficacité :

- **Déterminants institutionnels**

- *Cadre légal et réglementaire* : L'existence de lois et de règlements qui garantissent le droit à la participation citoyenne constitue un préalable essentiel. Les dispositifs institutionnels formels, comme les conseils consultatifs ou les budgets participatifs, créent les conditions structurelles nécessaires (Fung, 2006).

- *Décentralisation politique* : Le transfert de pouvoirs décisionnels vers les échelons locaux favorise la proximité entre gouvernants et gouvernés, facilitant ainsi l'engagement citoyen (Manor, 1999). La subsidiarité permet aux citoyens d'avoir une prise directe sur les décisions qui les concernent.

- *Transparence et accès à l'information* : La disponibilité et l'accessibilité de l'information publique constituent des prérequis pour une participation éclairée (Gaventa, 2002). Les citoyens doivent pouvoir accéder aux données budgétaires, aux projets de développement et aux processus décisionnels.

- **Déterminants socio-économiques**

- *Capital social* : L'existence de réseaux associatifs, de liens de confiance et de normes de réciprocité dans une communauté favorise l'engagement participatif (Putnam, 1995). Les organisations de la société civile jouent un rôle d'intermédiaire crucial.

- *Niveau d'éducation et de formation civique* : Les compétences en littératie, en analyse critique et en connaissance des institutions publiques influencent la capacité des citoyens à participer efficacement (Verba et al., 1995).

- *Inégalités socio-économiques* : Les disparités de revenus, d'accès aux ressources et de statut social peuvent créer des barrières à la participation, certains groupes étant marginalisés (Arnstein, 1969).

- **Déterminants culturels et politiques**

- *Culture politique* : Les traditions démocratiques, les valeurs civiques et l'histoire politique d'une société façonnent les attitudes envers la participation (Almond & Verba, 1963). Une culture de défiance envers les institutions peut constituer un frein.

- *Leadership politique* : La volonté politique des élus et des dirigeants administratifs de partager le pouvoir et d'accepter la contradiction citoyenne est déterminante (Fung & Wright, 2003). Le style de leadership influence l'ouverture aux processus participatifs.

- *Efficacité perçue* : La croyance des citoyens dans leur capacité à influencer les décisions publiques (efficacité politique interne) et dans la réceptivité du système politique (efficacité politique externe) conditionne leur engagement (Campbell et al., 1954).

- **Déterminants techniques et méthodologiques**

- *Conception des dispositifs participatifs* : La qualité du design institutionnel, incluant les règles de fonctionnement, les méthodes d'animation et les mécanismes de suivi, détermine l'efficacité des processus (Fung, 2003).
- *Ressources disponibles* : Les moyens financiers, humains et techniques alloués aux dispositifs participatifs influencent leur portée et leur qualité (Sintomer et al., 2008).
- *Technologies de l'information* : Les outils numériques peuvent faciliter la participation en réduisant les coûts de coordination et en élargissant l'accès, mais peuvent aussi créer de nouvelles exclusions (Chadwick, 2006).

- **Déterminants contextuels**

- *Échelle territoriale* : La taille de la communauté politique influence les modalités de participation. Les petites collectivités favorisent la participation directe tandis que les grandes nécessitent des mécanismes de représentation (Dahl & Tufte, 1973).
- *Enjeux et domaines d'intervention* : Certains sujets mobilisent davantage que d'autres. Les questions locales concrètes génèrent souvent plus d'engagement que les politiques abstraites (Bacqué & Sintomer, 2011).
- *Moment politique* : Les crises, les transitions politiques ou les réformes importantes peuvent créer des fenêtres d'opportunité pour l'innovation participative (Kingdon, 1984).

6.1.2. Les dimensions du développement territorial durable

Le développement territorial durable constitue un paradigme complexe qui articule les principes du développement durable avec les spécificités des territoires. Il se caractérise par plusieurs dimensions interdépendantes qui doivent être prises en compte de manière intégrée.

- **Dimension environnementale**

- *Préservation des écosystèmes locaux* : Cette dimension implique la protection et la valorisation du patrimoine naturel territorial, incluant la biodiversité, les paysages et les ressources naturelles (Godard, 1994). Elle comprend la gestion durable des espaces forestiers, agricoles et urbains.
- *Gestion des ressources naturelles* : L'exploitation raisonnée des ressources locales (eau, sol, énergies renouvelables) selon leur capacité de régénération constitue un enjeu central (Pearce & Turner, 1990). Cette gestion implique une approche systémique des cycles naturels.
- *Réduction de l'empreinte écologique* : La minimisation des impacts environnementaux des activités territoriales, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets et la promotion de l'économie circulaire (Berkes & Folke, 1998).
- *Adaptation au changement climatique* : L'intégration des stratégies d'adaptation aux évolutions climatiques dans la planification territoriale, incluant la gestion des risques naturels et la résilience des écosystèmes (Adger et al., 2005).

- **Dimension économique**

- *Diversification économique* : Le développement d'une base économique diversifiée et résiliente, évitant la mono-spécialisation et favorisant les synergies entre secteurs (Krugman, 1991). Cette diversification renforce la capacité d'adaptation aux chocs économiques.
- *Valorisation des ressources endogènes* : L'exploitation et la transformation des ressources locales pour créer de la valeur ajoutée sur le territoire, favorisant les circuits courts et l'économie de proximité (Courlet, 2008).
- *Innovation et économie de la connaissance* : Le développement des capacités d'innovation territoriale par la formation, la recherche-développement et les transferts de technologies adaptées aux spécificités locales (Porter, 1998).
- *Économie sociale et solidaire* : L'intégration des principes de solidarité, de coopération et d'utilité sociale dans le développement économique territorial (Laville & Cattani, 2005).

- *Création d'emplois durables* : La génération d'emplois de qualité, stables et respectueux de l'environnement, contribuant à l'épanouissement professionnel des habitants (Sen, 1999).

- **Dimension sociale**

- *Cohésion sociale et territoriale* : La promotion de l'équité sociale, la réduction des inégalités et le renforcement des liens sociaux au sein du territoire (Putnam, 2000). Cette dimension inclut la lutte contre l'exclusion et la marginalisation.

- *Accès aux services de base* : La garantie d'un accès équitable aux services essentiels (santé, éducation, transport, logement) pour tous les habitants du territoire (Rawls, 1971).

- *Participation citoyenne* : L'implication active des habitants dans les processus de décision et de mise en œuvre du développement territorial, favorisant l'appropriation collective des projets (Arnstein, 1969).

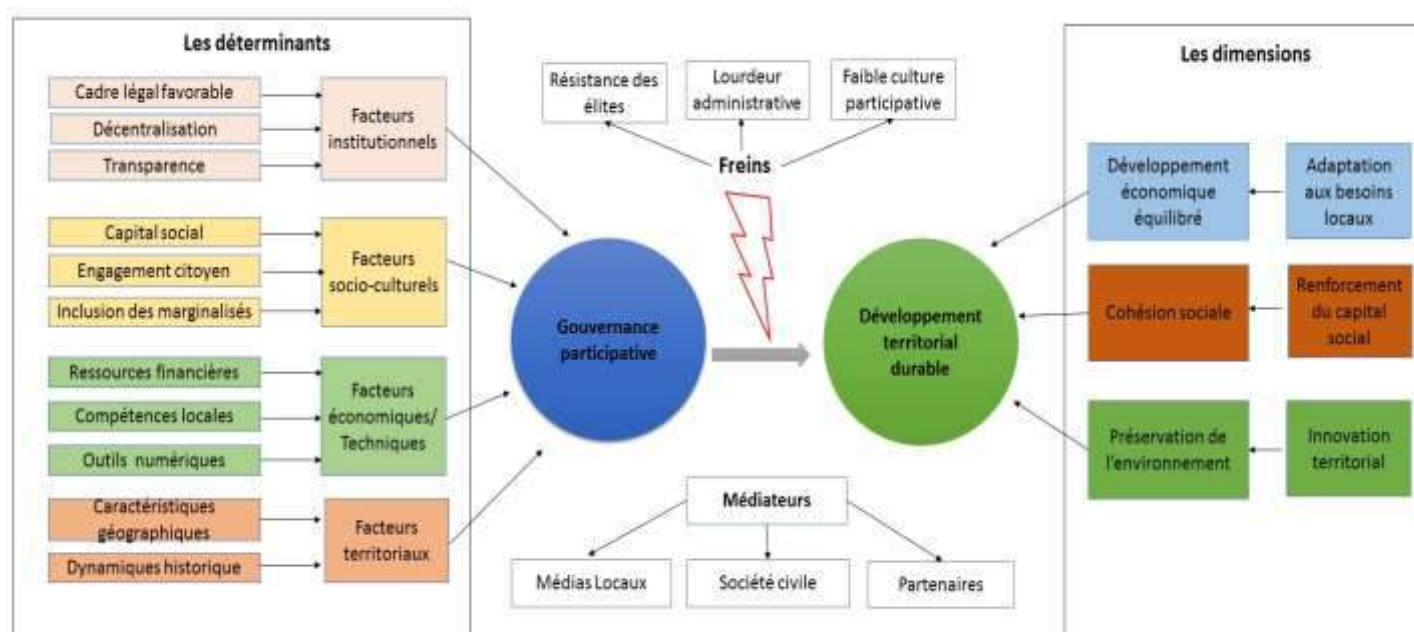
- *Préservation et valorisation du patrimoine culturel* : La sauvegarde des traditions, des savoir-faire locaux et du patrimoine bâti comme facteurs d'identité territoriale et de développement (UNESCO, 2003).

- *Mixité sociale et fonctionnelle* : La promotion de la diversité sociale, générationnelle et fonctionnelle dans l'aménagement territorial pour éviter la ségrégation (Jacobs, 1961).

- **Présentation du modèle conceptuel et choix d'indicateurs**

Notre modèle conceptuel s'annonce dans le schéma suivant :

Figure 2: Modèle conceptuel



Source : auteurs

Ce modèle conceptuel ouvre ainsi la voie à une analyse plus fine des mécanismes de mise en œuvre de la participation locale, ainsi qu'à l'évaluation de son impact réel sur les trajectoires de développement des territoires.

Tableau 1 : Résumé des variables et dynamiques du modèle

<i>Variables</i>	<i>Éléments</i>	<i>Description</i>
La gouvernance participative (variable explicative)	Déterminants	- Facteurs institutionnels : cadre légal favorable, décentralisation, transparence - Facteurs socio-culturels : capital social, engagement citoyen, inclusion des marginalisés - Facteurs économiques/techniques : ressources financières, compétences locales, outils numériques - Facteurs territoriaux : caractéristiques géographiques, dynamiques historiques
Variable intermédiaire	Freins	- Résistance des élites - Lourdeur administrative - Faible culture participative
	Médiateurs	- Médias locaux - Société civile - Partenaires institutionnels et privés
Le développement territorial durable (variable à expliquer)	Effets attendus	- Développement économique équilibré : Adaptation aux besoins locaux - Cohésion sociale renforcée : Renforcement du capital social - Préservation de l'environnement : Innovation territoriale

6.2 Le guide d'entretien

La principale fonction du guide d'entretien est de fournir une structure aux entretiens. Il est essentiel que la formulation des questions soit conçue de manière à encourager l'interviewé à fournir des réponses détaillées sur les sujets discutés. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons choisi d'utiliser un petit nombre de questions ouvertes, ce qui réduit l'implication de l'enquêteur et accorde davantage de liberté à l'interviewé pour discuter du thème spécifique. Cette méthode permet d'obtenir davantage de données, ce qui est bénéfique pour une étude exploratoire telle que la nôtre.

Ainsi, nous avons utilisé le modèle conceptuel comme référence pour élaborer notre grille d'entretien.

Le tableau ci-dessous répertorie les divers éléments constitutifs du guide d'entretien.

Tableau 2– Composantes du guide d'entretien

Thème	Questions
Thème 1- <u>La gouvernance participative</u>	1- Que signifie pour vous la gouvernance participative ? 2- Quels sont les principes clés de la gouvernance participative ? 3- Quel rôle jouent les acteurs locaux (communautés, ONG, entreprises) dans la promotion de la gouvernance participative ? 4- Quels sont les outils et les mécanismes utilisés pour faciliter la participation des citoyens dans le processus d'élaboration du PDR ? 5- Comment l'éducation et la sensibilisation des citoyens impactent-elles leur niveau de participation dans le PDR ? 6- Comment les plateformes numériques peuvent-elles améliorer l'accès à l'information et la participation des citoyens ? 7- Quelles mesures peuvent être prises pour garantir une participation équitable qui englobe les couches marginalisées notamment les femmes et les jeunes issues des milieux ruraux ?
Thème 2- <u>Le respect des principes de développement durable</u>	1- Comment définiriez-vous le développement durable ? 2- Quels indicateurs peuvent être utilisés pour mesurer l'efficacité des décisions prises de manière participative sur la durabilité des projets et des politiques ? 3- Comment former les acteurs locaux et les citoyens sur les enjeux du développement durable et les processus de gouvernance participative ? 4- Quelles stratégies peuvent être mises en place pour garantir que les initiatives de gouvernance participative soient durables à long terme et ne dépendent pas uniquement de financements temporaires ?

	5- Quel est le niveau d'engagement des parties prenantes dans le suivi et l'évaluation des projets de développement territorial durable ?
Thème 3- Les défis et les freins structurels	1- Quels sont les principaux défis rencontrés lors de la mise en œuvre de la gouvernance participative ? 2- Comment gérer les conflits d'intérêts qui peuvent surgir lors de la participation de différentes parties prenantes, notamment entre les intérêts économiques et environnementaux ? 3- Quels sont les facteurs institutionnels qui favorisent ou entravent la gouvernance participative ? 4- Comment la culture politique et sociale de la région influence-t-elle la gouvernance participative ? 5- Quelles sont les valeurs et les normes qui encouragent ou découragent la participation des citoyens ? 6- Comment les inégalités socio-économiques affectent-elles la participation des différentes couches de la population ? 7- Comment la transparence des processus décisionnels influence-t-elle la confiance des citoyens dans les institutions ? 8- Comment les politiques publiques peuvent-elles être conçues pour encourager la gouvernance participative ? 9- Quelles stratégies peuvent être mises en place pour surmonter les défis identifiés dans l'application de la gouvernance participative ?
Thème 4- Le rôle des médiateurs	1- Pouvez-vous citer des exemples de projets où la gouvernance participative a été mise en œuvre avec succès ? 2- Quels résultats ont été obtenus grâce à cette approche ? 3- Comment voyez-vous l'évolution de la gouvernance participative dans les années à venir ? 4- Quelles recommandations donneriez-vous pour améliorer la participation dans les projets de développement durable ?

Elaboré par nos soins

6.3 Présentation et caractéristiques de la population étudiée

En s'appuyant sur la démarche qualitative, nous avons questionné 10 personnes intégrer directement ou indirectement dans le processus de la gouvernance participative afin de répondre à notre problématique de recherche. En effet, notre échantillon est assez diversifié, tout en essayons de couvrir tout le territoire de la région Fès-Meknès.

Les caractéristiques principales des personnes interviewées sont illustrées dans le tableau ci-dessous:

Tableau 3 : Caractéristiques des interviewés

Interviewés	Genre	Catégorie	Commune	Expérience
Répondant 1	Homme	Enseignant chercheur	Meknès	17 ans
Répondant 2	Femme	Enseignant chercheur	Fès	30 ans
Répondant 3	Homme	Secteur privé (chef d'entreprise)	Boulemane	13 ans
Répondant 4	Femme	Élu	Fès	10 ans
Répondant 5	Homme	Secteur privé	Sefrou	13 ans
Répondant 6	Femme	Représentant de la société civile	Meknès	5 ans
Répondant 7	Femme	Représentant de la société civile	Taza	2 ans
Répondant 8	Homme	Représentant de la société civile	Taounate	25 ans
Répondant 9	Homme	Représentant de la collectivité territoriale	Fès	10 ans
Répondant 10	Femme	élu	Fès	12 ans

Source : auteurs

7. Résultats de l'étude qualitative

7.1 La fréquence des mots

Selon l'analyse lexicale réalisée avec le logiciel NVIVO, les données recueillies à partir des guides d'entretiens présentent une diversité de termes avec des fréquences convergentes, permettant leur classification en deux catégories :

Classe 1 : Les termes ayant une fréquence comprennent entre 2,65 et 0,62 incluent "Gouvernance", "développement", "Informations", "Durable", "Participation", "Citoyens", etc.

Classe 2 : Les termes ayant une fréquence comprennent entre 0,55 et 0,30 incluent "acteurs", "Culture", "transparence", "Formation", "Encourager", "Politique", etc.

7.2 Nuage de mots

Figure 3: Nuage de mots



Source : auteurs

Le mot le plus cité est placé au centre : "**Participation**", entouré par de multiples mots classés proportionnellement à leur fréquence, de sorte qu'ils se rapprochent les uns des autres.

Grâce à cette analyse lexicale, nous pouvons regrouper et visualiser les mots en fonction de leur fréquence, ce qui nous aide à repérer les associations lexicales dans le texte étudié. Ces informations nous permettent de mieux comprendre les thématiques abordées, les liens entre les différents concepts évoqués dans les guides d'entretiens.

7.3 L'analyse thématique

7.3.1. La gouvernance participative

Les différents acteurs que nous avons questionnés ont précisé l'importance de la gouvernance participative pour garantir un développement durable inclusif dans la région Fès-Meknès.

C'est un processus démocratique qui nécessite l'implication de tous les acteurs quelque soient citoyens, acteurs locaux, secteur privé et société civile dans la prise de décision et ceux à travers la transparence, la responsabilisation des acteurs, le dialogue constructif et le respect des diversités culturelles et sociales.

« En tant qu'enseignant-chercheur, je considère que la gouvernance participative est un champ d'étude et d'action crucial pour le développement durable et inclusif de la région Fès-Meknès, nécessitant une approche multidisciplinaire et collaborative. C'est un processus démocratique qui implique activement les citoyens, les institutions et les acteurs locaux dans la prise de décisions, favorisant ainsi une meilleure appropriation des politiques publiques. Elle constitue un levier essentiel pour le développement territorial inclusif et durable. »

7.3.2. Le développement territorial durable

Le développement durable, c'est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Il ne s'agit pas seulement de viser la rentabilité

économique, mais aussi de garantir la justice sociale et la protection de l'environnement. Un projet est vraiment durable s'il est **viable économiquement, équitable socialement, et respectueux de l'écosystème**. C'est une démarche qui cherche à améliorer nos conditions de vie tout en préservant les ressources pour demain.

« Pour moi, en tant qu'élu local, les indicateurs les plus parlants sont ceux qu'on peut constater sur le terrain. Si, après une démarche participative, on voit que les projets sont mieux acceptés, plus adaptés aux besoins réels et qu'ils durent dans le temps, c'est déjà un signe fort. On peut aussi regarder des choses très concrètes : est-ce qu'on a réduit la pression sur les ressources naturelles ? Est-ce que plus de jeunes ou de femmes participent aux projets ? Est-ce que les citoyens continuent à s'impliquer, à donner leur avis, même après la phase de consultation ? Ces petits signaux nous disent si la participation a vraiment eu un impact sur la durabilité des décisions. »

7.3.3 Les défis et freins structurels

La gouvernance participative, bien qu'elle vise à impliquer activement les citoyens dans la prise de décision, rencontre plusieurs freins et défis majeurs. Parmi les obstacles, on trouve le manque d'information et de sensibilisation des citoyens, qui limite leur engagement effectif. De plus, des inégalités sociales, économiques et culturelles peuvent exclure certaines catégories de la population, compromettant ainsi la représentativité et l'équité du processus. La complexité des procédures administratives et la méfiance envers les institutions publiques constituent également des barrières importantes. Par ailleurs, la gouvernance participative exige souvent des ressources financières et humaines conséquentes, ce qui peut freiner sa mise en œuvre, surtout dans les contextes où les capacités institutionnelles sont faibles. Enfin, la difficulté à concilier les intérêts divergents des différents acteurs et à assurer une réelle transparence dans la prise de décision peut engendrer des conflits et un désengagement progressif des participants, limitant ainsi l'efficacité et la pérennité de ce mode de gouvernance.

« L'un des premiers défis, c'est la faible culture de participation : beaucoup de citoyens ne se sentent pas concernés ou doutent de l'utilité de leur implication. Ensuite, il y a souvent un manque de ressources humaines et techniques au niveau des communes pour organiser des démarches participatives de qualité. Il arrive aussi que certaines démarches restent symboliques, sans impact réel sur les décisions. Un autre défi important, c'est la difficulté à toucher toutes les catégories de la population, en particulier les jeunes, les femmes et les habitants des zones rurales. »

7.3.4. Le rôle des médiateurs

Les médiateurs jouent un rôle crucial dans la gouvernance participative en facilitant le dialogue entre les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des citoyens, des autorités publiques ou des parties prenantes diverses. Leur mission principale est de créer un espace de communication ouvert et respectueux, où les opinions et les intérêts variés peuvent être exprimés, entendus et pris en compte. Ils contribuent à réduire les tensions, à gérer les conflits et à favoriser la compréhension mutuelle, ce qui est essentiel pour construire un consensus durable. En outre, les médiateurs aident à renforcer la confiance entre les participants et les institutions, encouragent la participation active et équitable, et veillent à ce que les processus décisionnels soient transparents et inclusifs. Par leur intervention neutre et professionnelle, ils facilitent ainsi l'appropriation collective des enjeux et la co-construction de solutions, renforçant la légitimité et l'efficacité de la gouvernance participative.

« En tant que représentant de la commune, notre rôle réside dans la facilitation du dialogue entre la population et l'administration ; Porteurs d'initiatives locales et de projets communautaires ; Veilleurs à la bonne application des décisions et à la transparence. »

8. Conclusion :

L'analyse de la gouvernance participative dans la région Fès-Meknès révèle une diversité d'acteurs impliqués dans les processus de développement territorial. Ces parties prenantes peuvent être classées en plusieurs catégories :

Les acteurs institutionnels comprennent le conseil régional, les conseils préfectoraux et provinciaux, les communes, ainsi que les services déconcentrés de l'État. Ces acteurs jouent un rôle central dans la définition et la mise en œuvre des politiques territoriales.

Les acteurs économiques regroupent les entreprises privées, les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles, et les coopératives. Leur implication est cruciale pour assurer la viabilité économique des projets de développement.

La société civile inclut les associations locales, les ONG, les organisations communautaires, et les citoyens individuels. Ces acteurs apportent une perspective sociale et environnementale essentielle aux processus de développement.

Les partenaires internationaux comprennent les organisations internationales, les agences de coopération, et les collectivités territoriales étrangères dans le cadre de la coopération décentralisée.

L'implication des parties prenantes s'organise autour de plusieurs mécanismes formels et informels. Le Forum Économique Fès-Meknès, organisé sous le thème "INVESTIR, INNOVER, COOPÉRER : LES CLÉS D'UN AVENIR PARTAGÉ", illustre la volonté de créer des espaces de dialogue entre secteurs public et privé.

La coopération décentralisée constitue un autre vecteur d'implication, favorisant les rencontres bilatérales entre les représentants de la région Fès-Meknès et les régions francophones. Ces échanges renforcent les dynamiques autour de la bonne gouvernance et de la gestion efficace de l'action publique territoriale.

L'évaluation du degré d'implication révèle des disparités significatives selon les catégories d'acteurs et les types de projets. Les acteurs institutionnels bénéficient généralement d'une forte implication dans les processus décisionnels, tandis que la société civile fait face à des défis d'accès et de capacité d'influence.

Niveau d'implication élevé : Les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État présentent un niveau d'implication élevé, bénéficiant de mécanismes institutionnalisés de participation aux processus de planification et de mise en œuvre.

Niveau d'implication modéré : Les acteurs économiques privés montrent un niveau d'implication variable, souvent conditionné par leurs intérêts sectoriels et leur capacité de mobilisation. Les forums économiques et les partenariats public-privé offrent des opportunités d'engagement, mais leur portée reste limitée.

Niveau d'implication faible : La société civile et les citoyens ordinaires présentent généralement un niveau d'implication plus faible, malgré l'existence de mécanismes formels comme le droit de pétition et les instances consultatives. Cette situation s'explique par des contraintes de capacité, d'accès à l'information, et de culture participative.

Références

- (1). Adger, W. N., et al. (2005). Social-ecological resilience to coastal disasters. *Science*, 309(5737), 1036-1039.
- (2). Agenda, E. S. (1992). 21 : The United Nations programme of action from Rio. *New York*.
- (3). Agrawal, A., & Ostrom, E. (2001). Collective action, property rights, and decentralization in resource use in India and Nepal. *Politics & Society*, 29(4), 485-514.
- (4). Badri, L., & Lapèze, J. (2019). *Decentralization in Morocco : What prospects for the local governance and territorial developments ? : (The case of advanced regionalization), La décentralisation au Maroc : Quelles perspectives pour la*

- gouvernance locale et le développement territorial? : (Cas de la régionalisation avancée)* (Numéro 2019GREAH018) [Université Grenoble Alpes].
<https://theses.hal.science/tel-02634732>
- (5). Bagnasco, A., & Galés, P. L. (2000). Introduction : European cities : Local societies and collective actors? In A. Bagnasco & P. Le Galès (Éds.), *Cities in Contemporary Europe* (p. 1-32). Cambridge University Press; Cambridge Core.
<https://doi.org/10.1017/CBO9780511558733.002>
 - (6). Baillergeau, É. (2007). *Les transformations de l'intervention Sociale : Entre innovation et gestion des nouvelles Vulnérabilités?* (Vol. 27). PUQ.
 - (7). Balme, R., Faure, A., & Mabileau, A. (1999). Les nouvelles politiques locales : Dynamiques de l'action publique. (*No Title*).
 - (8). Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.
 - (9). Campbell, A., Gurin, G., & Miller, W. E. (1954). *The Voter Decides*. University of Chicago Press.
 - (10). Cazal, D. (2008). Parties prenantes et RSE: des enjeux sociopolitiques au-delà des contrats. *Revue de l'organisation responsable*, 3(1), 12-23.
 - (11). Chadwick, A. (2006). *Internet Politics*. Oxford University Press.
 - (12). Coase, R. H. (1995). The Nature of the Firm. In S. Estrin & A. Marin (Éds.), *Essential Readings in Economics* (p. 37-54). Macmillan Education UK.
https://doi.org/10.1007/978-1-349-24002-9_3
 - (13). Cogérino, L., & Boutaud, A. (2000). *Le développement durable : Une autre politique pour les territoires? Définition pratique/mise en œuvre*. Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE).
 - (14). Développement durable et territoire: Nouvelle édition originale. (2010a). In B. Zuideau (Éd.), *Développement durable et territoire : Nouvelle édition originale*. Presses universitaires du Septentrion. <https://books.openedition.org/septentrion/15373>
 - (15). Développement durable et territoire: Nouvelle édition originale. (2010b). In B. Zuideau (Éd.), *Développement durable et territoire : Nouvelle édition originale*. Presses universitaires du Septentrion. <https://books.openedition.org/septentrion/15373>
 - (16). Diarra, G., & Plane, P. (2012). La Banque mondiale et la genèse de la notion de bonne gouvernance: *Mondes en développement*, n°158(2), 51-70.
<https://doi.org/10.3917/med.158.0051>